



Achat appartement

Par PRISOT

Bonjour,

Je souhaiterais acheter un appartement à la montagne.

Dans les biens proposés, plusieurs ont été achetés sous le régime LMNP.

Pour la plupart, il y a possibilité de racheter le bail. Si je rachète le bail, comment cela se passe-t-il dans la gestion de l'immeuble: suis-je un co-proprétaire "classique" donc représentant X centièmes du bien (comme dans une multipropriété normale), le gestionnaire de la résidence peut-il m'obliger à re-signer un nouveau bail, bref y-a-t-il des risques à un achat de ce type ?

Je suis totalement ignare en ce sujet donc un grand merci pour votre aide et vos avis éclairés